



Réunion du 26 novembre 2018

Présents : MM. Alain CABERLON – André MAGNIN
Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

AVIS AUX CLUBS

Tous les dirigeants, responsables de l'utilisation de la tablette lors des matches, sont priés de prendre en photo tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, composition des équipes, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de préméditer un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette.

COURRIERS REÇUS

- Ste Foy St Sulpice : noté.
- St Just en Chevalet : le 6 janvier 2019 est une journée de coupes, donc vous n'êtes pas concernés.

MODIFICATIONS

- D4 Poule E :

Le match n°20495171 du 07/10/18, **Montagny 1 – Mayotte 1**, donné à rejouer par la Commission des Règlements, se déroulera le **dimanche 2 décembre à 14h30**.

Le match n°20495063, programmé le 18/11/18, **Cours 1 – St Alban les Eaux 1**, se jouera le **vendredi 30 novembre à 20h30** (cause rugby) : accord des deux clubs.

- D4 Poule F :

Le match n°20495202 du 09/12/18, **St Symphorien de Lay 1 – Urfé 1**, se déroulera le **samedi 8 décembre à 14h30** : accord des 2 clubs.

- D5 Poule E :

Le match n°20495335 du 09/12/18, St Martin la Sauveté 2 – Urfé 2, est inversé et devient **Urfé 2 – St Martin la Sauveté 2**, à **14h30** : accord des 2 clubs.

- D5 Poule H :

Le match n°20495731 du 25/11/18, **Usra 3 – Ouches 2**, se déroulera à **14h30**, au lieu de 12h30 : accord des 2 clubs.

Le match n°20495737 du 09/12/18, Mably 2 – Perreux 3 est inversé et devient **Perreux 3 – Mably 2**, le **samedi 8 décembre à 12h30** : accord des 2 clubs.

Le match n°20495744, programmé le **dimanche 16 décembre**, **Briennon 2 – Ouches 2**, se jouera à **14h30**, au lieu de 12h30 : accord des deux clubs.